

CPDT VOLET EXPERTISES

RAPPORT D'ACTIVITE – SEPTEMBRE 2006

1. EXPERTISE 1 : ACTUALISATION DU SDER (CREAT-UCL)

1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Comme défini par le cahier des charges, l'objectif de la mission d'expertise relative au SDER confiée à la CPDT pour l'année 2006 était de préparer une note de travail à l'attention du Gouvernement pour l'éclairer par rapport à la nécessité éventuelle de faire procéder à une actualisation du document¹.

Il s'agit donc d'établir le relevé des principaux enjeux actuels pour proposer de nouvelles mesures à intégrer au document ou, pour le moins, des nuances à apporter au texte.

Un ETP chercheur a été affecté à cette mission.

1.2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE POURSUIVIE ET TRAVAUX REALISES

Rappels méthodologiques

Le cahier des charges précise que le travail devait essentiellement se centrer sur la troisième partie du SDER, à savoir les mesures concrètes à mettre en œuvre, sans s'interroger sur l'actualisation du diagnostic.

Pour l'élaboration de cette note, trois niveaux d'investigation ont été pris en considération :

- les changements intervenus sur le plan du contexte wallon (notamment les nouveaux enjeux sectoriels ou les décisions du Gouvernement) ;
- les incidences au niveau régional de nouvelles exigences européennes (directives-cadres, conventions...)
- les incidences des démarches de coopération supra-régionales et des réflexions stratégiques menées par des régions proches².

Tâches réalisées

Dans un premier temps, une grille de lecture avait été établie, en identifiant différentes thématiques décrites dans le SDER.

Pour chacune de ces thématiques, les chercheurs ont pris connaissance des nouvelles tendances sectorielles, des documents ou des éléments traduisant des évolutions récentes du contexte wallon dans ce secteur particulier.

¹ Précisons d'emblée que l'objet du travail confié à la CPDT n'était pas de réaliser une évaluation de la mise en œuvre du SDER.

² Pour cet aspect, le travail a été mené en étroite collaboration avec les chercheurs du LEPUR et du GUIDE chargés eux aussi de missions d'expertises, qui ont à examiner les études réalisées dans le cadre d'ESPON ainsi que les documents transfrontaliers.

Ils se sont également penchés sur les documents de portée relativement générale produits en Région wallonne depuis l'adoption du SDER, à savoir notamment la Déclaration de Politique régionale, le Contrat d'Avenir pour les Wallonnes et les Wallons, les plans stratégiques transversaux issus du CAWW, le plan des actions prioritaires pour l'avenir wallon (mieux connu sous le nom de « Plan Marshall »), ou encore les textes et exposés des motifs des décrets de mise en œuvre de ces divers documents (RESA, décret-programme des actions prioritaires...).

Parallèlement, il a été fait appel aux autres membres de la CPDT pour cibler, dans les différentes thématiques traitées par chacun au cours des dernières années de recherches, quels pourraient être les éléments neufs à intégrer dans le SDER.

Sur la base de cette collecte d'information, un document synthétique a été produit, présentant les principaux enjeux nouveaux et les éléments sectoriels qui pourraient être ajoutés à la précédente version du SDER. Ce document a été amendé suite à sa présentation au comité d'accompagnement du 16 juin dernier.

1.3 POURSUITE DU TRAVAIL ET PROGRAMME POUR L'ANNEE 2006-2007

A ce stade, il est demandé aux chercheurs chargés de ce thème de poursuivre ce travail par l'examen de nouveaux documents dont il faudrait, le cas échéant, tenir compte lors de l'actualisation du SDER. Il s'agit notamment

- du cadre stratégique régional,
- du plan stratégique pour le programme wallon de développement rural,
- du plan opérationnel transfrontalier de la Grand Région.